

Lettre aux porteurs de parts

Nous avons connu un excellent deuxième semestre, obtenu de solides résultats d'exploitation et conclu des transactions clés qui ont permis de faire progresser nos initiatives commerciales et de mener à bien notre stratégie de croissance, tout en maintenant un bilan et des liquidités de premier ordre. Nous continuons de diversifier nos activités, ainsi que d'investir dans des plateformes de qualité supérieure et des technologies matures à l'appui de la hausse de la demande d'électricité à l'échelle mondiale à long terme.

En outre, nous avons renforcé notre position de partenaire de choix pour la fourniture d'électricité aux acteurs de la scène technologique mondiale, grâce à la signature d'un premier accord-cadre du genre avec Google visant la production d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts aux États-Unis. L'accord-cadre d'énergie hydroélectrique conclu avec Google fait suite à notre accord-cadre phare en matière d'énergie renouvelable visant à fournir une capacité de 10 500 mégawatts conclu avec Microsoft l'an dernier et témoigne de nos capacités uniques tout en établissant notre crédibilité auprès des plus grands acheteurs d'électricité du globe.

Au cours du trimestre, nous avons également convenu d'investir jusqu'à 1 milliard \$ en vue d'acquérir une participation additionnelle d'environ 15 % dans Isagen, notre plateforme hydroélectrique colombienne, ce qui augmentera notre exposition à des actifs d'infrastructure d'envergure, pratiquement sans risque et d'importance capitale. Cette transaction relative nous permet d'accroître notre participation dans un parc irremplaçable d'actifs hydroélectriques produisant en tout temps une capacité de base et dégageant des flux de trésorerie contractuels stables et considérables. Isagen figure dans notre palmarès des plateformes les plus performantes depuis notre investissement initial de 2016 et ses perspectives demeurent excellentes.

Nous poursuivons la mise en œuvre de nos mesures de recyclage de capitaux, au moyen de la vente d'actifs qui générera un produit d'environ 1,5 milliard \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui nous procureront des capitaux à l'appui de notre croissance future et permettront de dégager des rendements solides conformes ou supérieurs à nos cibles. Nous avons conclu la vente d'une participation de 25 % dans notre parc éolien Shepherds Flat et des ententes visant la cession de deux participations de 25 % dans un portefeuille hydroélectrique aux États-Unis. En outre, en Australie, nous avons conclu la vente annoncée précédemment d'un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable dans l'État du Victoria, ainsi que la vente d'autres actifs éoliens dans la région, ce qui démontre les progrès importants réalisés au début de notre programme de recyclage d'actifs dans notre plateforme australienne récemment acquise auprès de Neoen.

Compte tenu de ces transactions et de notre solide portefeuille de processus de vente à un stade avancé, d'ici la fin de l'exercice, nous prévoyons avoir conclu ou réalisé des transactions de monétisation dont le produit total sera supérieur à celui de l'exercice précédent, tout en générant de solides rendements. Ce produit constitue une source de capitaux très rentables qui nous permettra de financer les possibilités intéressantes d'investissement que nous observons présentement sur le marché, notamment dans National Grid Renewables, Neoen et plus récemment, dans Isagen.

Compte tenu de l'adoption récente du projet de loi *One Big Beautiful Bill* aux États-Unis et de l'évolution du secteur mondial du commerce, notre entreprise demeure en bonne position pour renforcer sa position de chef de file. L'actualité favorise nos activités d'hydroélectricité, de services nucléaires et de stockage et, de façon plus générale, bénéficie à ceux dont l'envergure, les capitaux et les capacités leur permettent de composer avec une intensification de l'incertitude.

Nous nous sommes préparés en vue de possibles changements à l'admissibilité de nos projets à des crédits d'impôt et nous avons mis en œuvre une stratégie d'exonération qui nous garantira l'accès à des crédits d'impôt pour la plupart de nos projets en sol américain jusqu'à la fin de 2029. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, nous demeurons fidèles à notre approche en matière de développement, en nous assurant de bénéficier d'une vue d'ensemble claire tant de nos coûts que de nos produits pour chaque projet et de réduire au minimum le capital à risque, tout en protégeant notre capacité d'atteindre nos rendements cibles.

À plus long terme, les perspectives de notre entreprise demeurent prometteuses. Notre conviction repose sur la demande d'électricité, exceptionnellement forte, qui nécessitera le développement de toutes les formes d'énergie à grande échelle, et sur l'accent mis sur les technologies d'énergie renouvelable les moins coûteuses et les plus matures afin de demeurer concurrentiels dans tous les contextes réglementaires.

Voici d'autres faits saillants du trimestre :

- Nous avons généré des fonds provenant des activités de 371 millions \$, ou 0,56 \$ par part, soit une augmentation de 10 % sur douze mois attribuable aux excellents résultats d'exploitation sous-jacents. Nous prévoyons toujours atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % des fonds provenant des activités par part pour l'exercice.
- Nous avons poursuivi l'avancement des priorités commerciales en obtenant des contrats visant la production d'environ 4 300 gigawattheures additionnels par année et en concluant le premier accord-cadre d'hydroélectricité du genre avec Google visant la fourniture d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts aux États-Unis.
- Nous avons réalisé ou nous nous sommes engagés à réaliser divers investissements pouvant atteindre 2,6 milliards \$ (montant net d'environ 1,1 milliard \$ pour Énergie Brookfield), notamment en augmentant notre exposition à d'importants actifs de production d'électricité de base essentiels d'envergure.
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme de recyclage d'actifs, qui devrait générer un produit d'environ 1,5 milliard \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield) à compter du début du deuxième trimestre, qui a généré d'excellents rendements et un produit solide aux fins de réinvestissement dans la croissance.
- Nous avons renforcé notre bilan et terminé le trimestre avec des liquidités de 4,7 milliards \$. Le trimestre a été marqué par l'émission de billets hybrides à 30 ans d'un montant en capital de 250 millions \$ CA dont l'écart de taux des billets nouvellement émis et l'écart de taux révisé étaient les plus faibles jamais enregistrés au Canada. De plus, nous avons également obtenu un financement de projet de 6,3 milliards € (environ 7 milliards \$) pour le développement du parc éolien en mer de Polenergia (Pologne), le plus important financement de projet obtenu par notre entreprise.

Partenaire de choix des plus grands acheteurs d'énergie du monde

Au cours de la dernière décennie, nous avons positionné notre entreprise en vue de l'établissement de partenariats avec les plus importants acheteurs d'énergie propre du globe. Nous choisissons d'investir dans les technologies les moins coûteuses, et les plus essentielles, sur les marchés, et les plus recherchées, tout en nous distinguant par l'offre de solutions d'envergure adaptées aux besoins de nos clients. Au cours des deux derniers exercices seulement, nous avons presque doublé notre capacité annuelle visée par contrat auprès des clients institutionnels, ce qui a permis de renforcer notre crédibilité et nos relations au cours du processus.

À une époque où la transformation numérique et l'IA continuent de redéfinir les secteurs, la demande d'énergie sur les marchés développés croît à un rythme jamais vu depuis la révolution industrielle, propulsée par la croissance des grandes entreprises technologiques mondiales. Ces acteurs investissent dans des centres de données situés sur leur marché intérieur des États-Unis et de manière stratégique autour du globe, ce qui a donné lieu à une demande de volumes additionnels considérables d'électricité en tout temps. À mesure que la demande d'énergie va s'accroissant, les technologies à même de répondre à cette demande tout en assurant la fiabilité du réseau se révèlent de plus en plus importantes.

Nous investissons stratégiquement dans les technologies nécessaires à la croissance accélérée de la demande d'énergie et à la fiabilité du réseau, tout en multipliant le développement d'actifs éoliens et solaires à faible coût. Aujourd'hui, nous figurons parmi les plus importants exploitants privés de centrales hydroélectriques du monde, des centrales qui sont essentielles pour nos activités et que nous détenons et exploitons depuis des décennies. De plus, nous disposons de capacités considérables dans le secteur de l'énergie nucléaire en tant que propriétaire de Westinghouse, fournisseur de premier plan de technologies, de services et de produits essentiels à notre mission dans le secteur de l'énergie nucléaire. Enfin, nous sommes désormais l'un des plus grands exploitants et promoteurs d'actifs de stockage par batteries du monde grâce à l'acquisition de Neoen conclue plus tôt cette année.

Nous constatons l'importance de ces technologies reconnues pour leur traitement favorable dans le projet de loi *One Big Beautiful Bill*, qui maintient en grande partie leur admissibilité à des crédits d'impôt, ainsi que dans d'autres faits nouveaux récents qui soulignent leur nature essentielle. Fait notable, les entreprises technologiques concluent aujourd'hui des contrats d'envergure pour la production d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire, et de récents décrets présidentiels aux États-Unis ont pour objectif d'accélérer le développement de nouvelles capacités nucléaires et d'importants progrès ont été réalisés au chapitre de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires en Europe.

Nous commençons à constater que notre positionnement stratégique des dernières années ouvre la voie à des possibilités distinctives pour notre entreprise. Au cours du trimestre, nous avons conclu l'accord-cadre d'hydroélectricité avec Google pour la production d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts, le plus important accord-cadre d'achat d'hydroélectricité de l'histoire. Par ailleurs, à l'occasion d'un sommet auquel ont participé le président des États-Unis Donald Trump et Dave McCormick, sénateur de Pennsylvanie, qui a eu lieu en juillet, nous avons conclu les deux premiers contrats en vertu de cet accord-cadre visant la production d'une capacité de 670 mégawatts provenant de nos installations de Holtwood et Safe Harbor, deux contrats de 20 ans permettant d'obtenir d'excellents prix tout compris et offrant un moyen à court terme d'obtenir du financement additionnel pour ces actifs.

L'accord-cadre d'hydroélectricité, ainsi que l'accord-cadre en matière d'énergie renouvelable conclu en mai 2024 avec Microsoft visant à fournir une capacité d'énergie renouvelable de plus de 10 500 mégawatts aux États-Unis et en Europe, sont les deux plus importants partenariats du genre. Ces accords mettent en lumière la demande pour nos actifs, la profondeur de nos capacités et la crédibilité que nous avons acquise auprès des meilleures entreprises mondiales et technologiques.

Après la clôture du trimestre, nous avons convenu d'accroître notre participation dans notre plateforme colombienne, Isagen, qui se compose principalement de quatorze actifs hydroélectriques en exploitation. L'entreprise produit près de 20 % de l'électricité de la Colombie et nous continuons de repérer des possibilités d'amélioration de la performance en nous appuyant sur nos relations commerciales et notre expertise en matière de commercialisation. Notre investissement de plus de 1 milliard \$ accroît notre participation pour la porter à environ 38 % et augmente notre exposition à des actifs d'infrastructure essentiels permettant de générer d'importants flux de trésorerie. Cet investissement devrait augmenter d'environ 2 % nos fonds provenant des activités par part en 2026.

Notre vaste expertise à titre d'exploitant et d'investisseur dans les secteurs de l'hydroélectricité, du stockage par batteries et de l'énergie nucléaire nous place dans une position avantageuse, et est profitable pour nos activités courantes tout en nous permettant de tirer parti des possibilités futures d'investissement dans des régions dans lesquelles nous détenons des avantages concurrentiels et une position de chef de file du marché.

Dans l'avenir, nous continuerons d'investir de manière proactive dans les technologies essentielles nécessaires pour répondre à la demande grandissante d'énergie et assurer la fiabilité du réseau, et de collaborer davantage avec les plus grands acheteurs d'électricité en nous appuyant sur notre vaste expertise, nos capacités distinctives et nos actifs. Ce faisant, nous aiderons nos clients à mener à bien leurs initiatives de croissance essentielles, tout en favorisant la nôtre.

Nous continuons de réaliser des monétisations permettant de dégager d'excellents rendements

Au cours du trimestre, nous avons poursuivi la mise en œuvre des initiatives de recyclage de capitaux, ce qui a permis de dégager d'excellents rendements et de maximiser la valeur de nos plateformes. Au fil de l'accélération de nos activités de développement, nous nous attendons à ce que le recyclage d'actifs prenne davantage d'ampleur parallèlement à la croissance de notre portefeuille d'actifs d'infrastructure pratiquement sans risque, générateurs de flux de trésorerie et dont le coût du capital plus bas est intéressant pour les investisseurs privés. Nous constatons maintenant le retour en force du marché des monétisations et nous nous attendons à être très actifs tout au long du deuxième semestre de l'exercice.

Poursuivant sur cette lancée, nous sommes parvenus à conclure la vente ce trimestre d'une autre participation de 25 % dans notre parc éolien Flat de Shepherds, qui a dégagé d'excellents rendements. En juillet, nous avons conclu des accords visant la vente de deux participations de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques stables en exploitation aux États-Unis à un prix intéressant, cristallisant ainsi la valeur générée au cours d'années d'améliorations opérationnelles. Depuis l'acquisition de ces actifs il y a plus de dix exercices, nous avons amélioré leur performance en réalisant des investissements à rendement élevé dans des pièces d'éoliennes et des systèmes de suivi et en tirant parti de notre expertise en matière de commercialisation de l'électricité afin de conclure plus efficacement des contrats et de mieux gérer la production. La vente de ces deux participations devrait générer un produit d'environ 520 millions \$ (montant net de 250 millions \$ pour Énergie Brookfield), et de solides rendements composés se situant dans la partie supérieure de notre fourchette cible et correspondant à près du triple du capital investi depuis l'acquisition. Nous envisageons de clôturer ces transactions à la fin de 2025.

En Australie, nous avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de notre stratégie de rotation des actifs sur notre plateforme de développement récemment acquise auprès de Neoen, après avoir conclu ou réalisé de nombreuses ventes à des prix conformes ou supérieurs aux prix souscrits. Ces transactions devraient dégager un produit d'environ 660 millions \$ (montant net d'environ 60 millions \$ pour Énergie Brookfield) et démontrer comment nous utilisons le recyclage d'actifs pour financer de façon relative et accélérer la croissance de nos activités de développement.

Compte tenu de notre portefeuille de projets à un stade avancé et de la forte demande d'actifs stabilisés de grande qualité produits par nos plateformes en développement, nous nous attendons à ce que le total du produit des transactions de vente d'actifs conclues ou réalisées en 2025 dépasse celui de l'exercice précédent, et à des rendements conformes ou supérieurs à nos cibles, qui témoignent que les monétisations de plus en plus nombreuses et récurrentes d'actifs constituent un moyen très rentable de financer notre croissance.

Résultats d'exploitation

Au deuxième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités sans précédent de 371 millions \$, ou 0,56 \$ par part, soit une hausse de 10 % sur douze mois. Cet excellent rendement est attribuable à de solides résultats d'exploitation à l'échelle du portefeuille. Pour le reste du second semestre de 2025, nous prévoyons atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % des fonds provenant des activités par part.

Les fonds provenant des activités de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 205 millions \$, une hausse de plus de 50 % sur douze mois attribuable au solide rendement de nos parcs américain et colombien qui ont bénéficié de ressources hydrologiques supérieures à la moyenne à long terme (MLT). Ce rendement supérieur constitue un rebond après les difficultés connues sur le plan des ressources hydrologiques à l'exercice précédent et est conforme à nos attentes de retour à la moyenne à long terme. L'excellent rendement de nos actifs hydroélectriques est de bon augure pour l'ensemble de nos résultats d'exploitation pour l'exercice et pour 2026, compte tenu du cycle pluriannuel typique que nous observons pour les ressources hydrologiques de notre parc.

Les fonds provenant des activités de nos secteurs éolien et solaire se sont établis à 184 millions \$, la croissance des activités de développement et l'augmentation des acquisitions ayant été principalement contrebalancées par la vente d'une de nos entreprises et les profits que nous avons comptabilisés au cours de l'exercice précédent à la vente d'actifs en développement.

Nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités de 118 millions \$, une hausse de près de 40 % attribuable à la solidité des résultats de Westinghouse, l'entreprise continuant de bénéficier de la croissance de la demande mondiale d'énergie nucléaire. À mesure que les investissements dans la production d'énergie nucléaire augmenteront à l'échelle mondiale, nous prévoyons tirer parti de notre position de chef de file, la moitié des parcs en exploitation dans le monde étant munis de réacteurs reposant sur la technologie de Westinghouse.

État de la situation financière et liquidités

À la fin du trimestre, nous disposions de liquidités disponibles d'environ 4,7 milliards \$, qui nous procurent une grande souplesse pour nos activités. Nous conservons une approche prudente en matière de financement, qui nous permet de saisir les occasions de croissance au moment opportun. Depuis le début de l'exercice, nous sommes parvenus à obtenir des financements à hauteur de 19 milliards \$ pour l'ensemble de l'entreprise, en prolongeant les échéances et en optimisant la structure de notre capital.

En juin, nous avons émis des billets hybrides de 30 ans d'une valeur de 250 millions \$ CA à un taux d'intérêt nominal de 5,37 % rajusté tous les cinq ans au taux du gouvernement du Canada, majoré d'un écart de 246 points de base. Cette émission est assortie de l'écart de taux pour de nouvelles émissions de billets hybrides et de l'écart de taux rajusté les plus bas jamais offerts au Canada.

L'émission s'arrime à notre stratégie en matière d'accès prudent au marché en vue d'optimiser la structure de notre capital à mesure que nos flux de trésorerie augmentent. Grâce à cette émission, nous avons prolongé les échéances de notre dette tout en maintenant une solide note de crédit de première qualité.

En outre, au cours du trimestre, nous avons mené à bien le plus important financement de projet jamais entrepris par Énergie Brookfield, ce qui nous a permis d'obtenir 6,3 milliards € (environ 7 milliards \$) pour nos projets éoliens en mer en voie de développement en Pologne. Nous avons démontré la solidité de la demande pour nos actifs et nos activités de qualité supérieure en réalisant un placement privé à long terme à taux fixe de 435 millions \$ pour un actif hydroélectrique stratégique aux États-Unis à l'écart de taux le plus bas depuis cinq ans pour ce type de financement. Ce placement a été sursouscrit. Ce financement témoigne du soutien remarquable des prêteurs aux actifs d'infrastructure pratiquement sans risque et de notre accès à des capitaux d'envergure.

Nos communications

En réponse aux commentaires des investisseurs et en vue de simplifier nos communications, nous prévoyons commencer à publier, sur une base trimestrielle, une lettre aux investisseurs pour l'ensemble de Brookfield. Ce nouveau format remplacera la lettre aux porteurs de parts et traitera des principaux thèmes et faits nouveaux stratégiques touchant Brookfield, y compris ceux qui revêtent le plus de pertinence pour Brookfield. La lettre sera publiée à la fin du cycle de présentation de l'information financière de Brookfield pour couvrir tous les thèmes et toutes les mises à jour pour l'ensemble de Brookfield et de ses sociétés affiliées.

Nous sommes d'avis que cette approche permettra aux investisseurs de demeurer plus facilement au fait des développements dans l'ensemble des activités de Brookfield au moyen d'une mise à jour consolidée unique.

Il va sans dire que nous continuerons de diffuser des mises à jour en temps utile tout au long de l'exercice par voie de communiqués de presse trimestriels et de conférences téléphoniques sur les résultats avec la direction. Par ailleurs, nous publierons également une lettre distincte aux investisseurs d'Énergie Brookfield sur une base annuelle en même temps que nos résultats du quatrième trimestre.

Perspectives

Nos activités continuent de dégager de solides rendements et les perspectives de la demande d'énergie sont prometteuses. Nous demeurons déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs en continuant d'attribuer rigoureusement le capital et en tirant parti de nos points forts afin de saisir des occasions uniques pour les technologies et les régions les plus attrayantes.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et nos actionnaires pour leur soutien indéfectible, et nous serons heureux de vous tenir au courant de nos progrès pendant l'exercice.

Cordialement, le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CTeskey'.

Connor Teskey
Le 1^{er} août 2025

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933, et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur la qualité des sociétés d'Énergie Brookfield et de ses filiales et sur nos attentes concernant les flux de trésorerie futurs, la croissance de la distribution et la réussite des initiatives de croissance. Ils portent notamment sur la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, la capacité de tirer parti du portefeuille de projets de développement, le caractère contractuel de notre portefeuille (notamment notre capacité de renégocier certains actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux de décarbonation et les mesures incitatives gouvernementales connexes, le reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Ces informations et énoncés prospectifs ne sont pas des faits établis, mais tiennent compte de nos attentes actuelles à l'égard de résultats ou événements futurs et sont fondés sur les informations auxquelles nous avons accès à l'heure actuelle et sur des hypothèses que nous estimons raisonnables. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Ces croyances, hypothèses et attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités, nos résultats d'exploitation, nos plans et nos stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans les informations et énoncés prospectifs figurant aux présentes. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés de la présente lettre aux porteurs de parts comprennent notamment ce qui suit : les conditions économiques générales et les risques économiques, y compris les variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales d'énergie renouvelable; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; les modifications appliquées aux politiques et aux mesures incitatives visant les secteurs de l'énergie renouvelable et des solutions durables; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les contrats qui viennent à échéance (y compris les CAÉ, les conventions de garantie ou les contrats à long terme semblables entre un vendeur et un acheteur de production d'énergie électrique); l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille d'énergie renouvelable; un changement dans le profil des contrats pour les projets à venir visant la production d'énergie renouvelable; la disponibilité d'installations d'interconnexion et de réseaux de transport et l'accessibilité à ceux-ci; notre capacité de respecter, d'obtenir, de remplacer ou de renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; le fait que nos droits réels immobiliers pourraient être menacés par les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail qui sont supérieurs à ceux qui nous sont accordés; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; l'incidence défavorable des pressions inflationnistes; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; les ruptures de barrage ainsi que le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et l'augmentation des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque sur marchandises et le risque financier; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la réglementation croissante de nos activités; les nouvelles démarches réglementaires liées au développement durable et aux facteurs ESG; la possibilité que nous devions nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; les cas de force majeure; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; le fait que les technologies récemment mises au point ou les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; la gestion inefficace du capital humain; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; l'incidence sur les droits humains des activités d'affaires de notre groupe; le resserrement de

la réglementation et l'opposition de tiers relativement à nos clients et à nos activités du secteur des services nucléaires; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire à prendre de l'expansion; l'indemnisation insuffisante de nos activités de services nucléaires; notre incapacité à financer nos activités et notre croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre incapacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par nos contrats d'emprunt, de prêt et d'accords de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; les restrictions, en raison de notre endettement, de notre capacité à mener certaines activités ou à effectuer des distributions; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; la possibilité que nous ne soyons pas en mesure de repérer un nombre suffisant d'occasions de placement ni de réaliser ces transactions; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; les changements dans nos activités actuelles, y compris à la suite d'investissements futurs dans des solutions durables; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de ses transactions ou de ses acquisitions; notre incapacité à développer des projets figurant dans son portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos centrales ainsi que les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; ne séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les cas de fraude, de subordination ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants et les restrictions des investissements étrangers directs; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; la décision de Brookfield de ne pas déceler des occasions d'acquisition pour nous, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le départ d'une partie ou de la totalité des professionnels clés de Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou de nos porteurs de parts; notre incapacité à mettre fin à la convention-cadre de services et la responsabilité limitée du fournisseur de services aux termes de notre entente avec lui; la relation de Brookfield avec des entreprises autonomes (dont Oaktree); les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; les changements dans le montant en espèces que nous pouvons distribuer à nos actionnaires ou nos porteurs de parts; le fait, pour les ventes et émissions futures de nos titres, d'avoir un effet dilutif pour les porteurs d'actions existants, compte tenu du fait que même la perception de la réalisation de ces ventes ou émissions pourrait faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC; l'incapacité de nos porteurs de parts à participer à la gestion de BEP; la capacité limitée des porteurs de parts à obtenir une instance judiciaire favorable pour les litiges liés à BEP ou à exécuter des jugements contre nous; notre dépendance à l'égard des filiales pour fournir les fonds nécessaires au paiement des distributions; les risques de change associés aux distributions de BEP; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; les changements dans le droit fiscal ou la pratique fiscale, ainsi que le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les rapports annuels sur formulaire 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des définitions des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisées par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier et les flux de trésorerie que notre portefeuille de projets en exploitation est susceptible de générer. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestre clos le 30 juin » incluse ailleurs dans les présentes ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » figurant dans notre rapport intermédiaire non audité du deuxième trimestre de 2025.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu de tout financement par emprunt.*
- 2) Les liquidités disponibles sont traitées à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion dans le rapport intermédiaire du deuxième trimestre de 2025.*